



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du jeudi 29 mars 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 8.1, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 7.1, 7.2, 8.2, 8.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h40.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.1.4), Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 8.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 0.2), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 1.1.4), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au rapport 8.1), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON (jusqu'au rapport 0.3), M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY (jusqu'au rapport 0.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'au rapport 8.1), M. Michel LOYAT (à partir du rapport 0.2 et jusqu'au rapport 4.2), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER (jusqu'au rapport 0.3), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER (jusqu'au rapport 8.1), Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 0.3), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN (à partir du rapport 8.1) Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chaleze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 8.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 0.3) Champagney : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND à partir du rapport 8.1), M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chauffontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 0.3) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET (représentée par M. Gilles DUMAS) Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Hugues TRUDET) Mamirole : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 8.1), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noiron : M. Bernard BOURDAIS Novillars : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 1.1.3) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport 1.1.3) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 8.1) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT (représentée par M. Alexis JACOB à partir du rapport 8.1), M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 8.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 8.1).

Etaient absents : Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Carine MICHEL, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirole : Robert POURCELOT Miserey-Salines : M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE.

Secrétaire de séance : Geneviève VERRO

Procurations de vote :

Mandants : S. RUTKOWSKI (à partir du 1.2.1), E. ALAUZET, P. BONTEMPS (à partir du 0.2 et jusqu'au 4.2), Y.M. DAHOUI, F. FELLMANN (à partir du 0.3), J.L. FOUSSERET, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 1.1.1), V. HINCELIN, M. LOYAT (à partir du 4.3), C. MICHEL, F. PRESSE (jusqu'au 0.3), J. SCHIRRER (à partir du 1.1.1), C. TISSIER (jusqu'au 0.3), N. WEINMAN (jusqu'au 0.2), Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BLESSEMAILLE (jusqu'au 0.3), R. REYLE (à partir du 1.1.1), F. GILLET, R. POURCELOT, D. JOLY, M. COTTINY, S. MONLLOR, P. BELUCHE (jusqu'au 1.1.3).

Mandataires : G. VERRO (à partir du 1.2.1), N. MOUNTASSIR, M. LOYAT (à partir du 0.2 et jusqu'au 4.2), J.P. GOVIGNAUX, F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 0.3), G. BAULIEU, B. RONZI, L. HAKKAR, M.O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), C. DEVESA, J. MARIOT (à partir du 4.3), M.N. SCHOELLER, N. GUILLEMET (jusqu'au 0.3), N. WEINMAN (à partir du 1.1.1), C. THIEBAUT (jusqu'au 0.3), J. MARIOT (jusqu'au 0.2), B. CYPRIANI, A. KOELLER, R. DEMESMAY, R. REYLE (jusqu'au 0.3), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 1.1.1), C. PREIONI, D. HUOT, M. FELT, E. DUMONT, J.M. MAY, B. BOURDAIS (jusqu'au 1.1.3).

Délibération n°2012/001695

Rapport n°7.1 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH (subventions > 10 000 €)

**Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH
(subventions > 10 000 €)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président
Commission : Habitat, Politique de la Ville

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016 « Subventions propriétaires privés »	Montant prévu BP 2012 : 646 630 € (enveloppe globale) Montant de l'opération : 85 564 €

Résumé :

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, les propriétaires qui réalisent des logements locatifs à loyer maîtrisé ou qui améliorent leur propre logement peuvent bénéficier d'aides majorées du Grand Besançon.
Ce rapport fait état de 6 nouvelles demandes de subvention pour un montant total de 85 564 €.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de logements locatifs à loyer maîtrisé

A/ Demandeur : Monsieur DUCCHESCHI Jean-Pierre - propriétaire bailleur

Objet : Demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la division d'une maison d'habitation vacante en 2 logements, située 12, rue de la Cassotte à Saône.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné.

Montant des travaux : 290 000 €.

Dépense subventionnable : 140 500 €.

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable + Prime Vacances de 2 000 €.

Classe D atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle pour ce dossier : 16 050 €.

B/ Demandeur : Monsieur BALANCHE Michel - propriétaire bailleur

Objet : Demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la réhabilitation de 3 logements situés 2 A, rue du général Donzelot à Mamirolle.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné.

Montant des travaux : 276 512 €.

Dépense subventionnable : 109 092 €.

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable

Classe D atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle pour ce dossier : 10 909 €.

C/ Demandeur : Monsieur MESSELOT Franck - propriétaire bailleur

Objet : Demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la création de 3 logements situés 12, rue des Longeaux à Deluz.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné.

Montant des travaux : 571 945 €.

Dépense subventionnable : 136 363 €.

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable + Prime Eco de 6 000 €

Classe C atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle pour ce dossier : 19 636 €.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 29 mars 2012

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

D/ Demandeur : SCI SIG - Madame FEUILLETTE Catherine

Objet : Demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la réhabilitation de 2 logements vacants situés 2/4 Place du 8 septembre à Besançon.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné.

Montant des travaux : 177 911 €.

Dépense subventionnable : 109 100 €.

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable + Prime Eco de 2 000 € + Prime Vacances de 4 000 €. Classes C et D atteintes après travaux.

Subvention prévisionnelle pour ce dossier : 16 910 €.

E/ Demandeur : SCI la Madeleine - Monsieur DALIBON Pascal

Objet : Demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la réhabilitation de 3 logements vacants situés 15, rue d'Arènes à Besançon.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné.

Montant des travaux : 159 148 €.

Dépense subventionnable : 77 809 €.

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable + Prime Vacances de 4 000 €. Classes D et G atteintes après travaux.

Subvention prévisionnelle pour ce dossier : 11 781 €.

F/ Demandeur : SCI le Vieux Couvent - Monsieur FRACHEBOIS Patrick

Objet : Demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la réhabilitation de 2 logements situés 7, rue Pécelet à Besançon.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné.

Montant des travaux : 396 415 €.

Dépense subventionnable : 62 784 €.

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable + Prime Eco de 4 000 €. Classe C atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle pour ce dossier : 10 278 €.

A la majorité, 2 Contre, le Conseil de Communauté approuve ces 6 demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH, pour un montant total prévisionnel de 85 564 €.

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture de Besançon
Conseil de l'égalité DRCT
Reçu le 11 AVR. 2012

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président
Gabriel BAULLIEU

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 109

Contre : 2

Abstention : 0